

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 28 JANVIER 2019

Délibération : **N° 2019-01- 15**  
OBJET : **DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DIRECTION REGIONALE  
AFFAIRES CULTURELLES POUR L'ACQUISITION DES AUTOMATES  
DE LA MEDIATHEQUE**  
Nomenclature : **7.5.1**

**En exercice** : 29 membres

**Présents** : 24

**Pouvoirs** : 5

**Absent** : 0

**Votants** : 29

Délibération comportant :

Annexe : 2019 01 15 -  
ANNEXE Demande DRAC  
Automates.pdf

Le vingt-huit janvier deux mille dix-neuf, 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué le dix-huit janvier deux mille dix-neuf, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

**Les membres présents en séance :**

Alain ROYER, Catherine CADOU, Philippe LEBASTARD, Marie-Madeleine REGNIER, Jean-Claude SALAU, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Frédéric CHAPEAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Catherine RENAUDEAU, Damien CLOUET, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Jean-Pierre TUAL, Hélène JALIN, Gwenn BOULZENNEC.

**Les membres ayant donné un pouvoir :**

Gil RANNOU donne pouvoir à Jean-Claude SALAU, Elisa DRION donne pouvoir à Alain ROYER, Yvon LERAT donne pouvoir à Catherine CADOU, Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Catherine HENRY, Alain BLANCHARD donne pouvoir à Emmanuel RENOUX.

**Rapporteur** : Madame Catherine CADOU

Dans le cadre de l'aménagement de la médiathèque, une consultation a été lancée pour l'acquisition de deux automates de prêt-retour intégrant le système RFID.

La meilleure offre est celle de la société NEDAP, comprenant notamment un terminal mobile et le codage des collections actuelles, pour un montant total, toutes options comprises, de 33 320,00 € HT.

Vu le subventionnement habituel de la Direction régionale des affaires culturelles à hauteur de 50% pour les acquisitions informatiques.

Vu la présentation faite en commission ressources le 15 janvier 2019.

**Il est proposé aux membres du conseil municipal :**

**- D'AUTORISER M. le Maire à solliciter une subvention aussi élevée que possible auprès de la Direction régionale des affaires culturelles pour l'acquisition des automates de la médiathèque.**

**Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour extrait conforme.

Treillières, le 28 janvier 2019  
Le Maire, Alain ROYER.

